

# BULLETIN

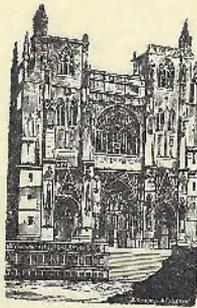
DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

N° 17. — Année 1921



HENRI MARTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR  
*12 et 12 bis, Place du Palais*

—  
1922



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

---



**Entrée Sud de Saint-André-le-Bas**

Dégagement exécuté avec le concours de la Société des « AMIS DE VIENNE »

# BULLETIN

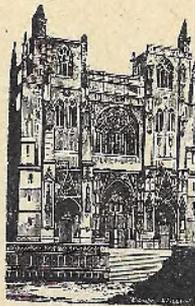
DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

N° 17. — Année 1921



HENRI MARTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

12 et 12 bis, Place du Palais

—  
1922

# VIENNA

*Mélange d'histoire et d'archéologie Viennoise*

---

## INTRODUCTION

*Au hasard de mes études sur le passé de l'antique cité viennoise, amené à fouiller dans les archives publiques et privées, et surpris de constater les innombrables lacunes de notre histoire locale, j'ai pensé, devant l'énorme travail qui reste à faire, qu'il serait bon de donner au public, au fur et à mesure de mes recherches, quelques articles intéressant l'histoire et l'archéologie viennoise.*

*Sous le titre général de « VIENNA » Je ferai paraître sous le patronage de la Société des Amis de Vienne, dans le Journal de Vienne, diverses études qui seront tirées à part en fascicules numérotés suivant l'ordre d'impression. Et qui formeront plus tard l'ouvrage de « VIENNA » dont la toison n'est pas limitée.*

*Les personnes désirant posséder les livraisons au fur et mesure de leur apparition, pour constituer la série complète, n'auront qu'à donner leur nom et adresse à l'Imprimerie H. Martin.*

*Chacune de ces livraisons sera mise en vente séparément (1).*

*Ma récente « Note sur les voies romaines à Vienne » va entrer dans le cadre de cet ouvrage.*

*D'autres suivront.*

*Je remercie ici tous ceux qui à des titres divers se sont intéressés à mes efforts et m'ont encouragé à continuer mes travaux.*

*Je n'ai qu'une ambition : faire connaître un peu plus la petite patrie que nous aimons.*

*Vienne, 30 août 1922.*

Paul BRESSE.

(1) Prix 1 fr. 50.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le 2 Avril 1922 dans la Salle des Fêtes de la rue des Cloîtres, sous la présidence de M. Maurice Faure, président.

Le procès-verbal de la précédente assemblée est adopté.

M. le Président donne lecture des lettres d'excuse des Membres qui ne peuvent assister à la réunion.

M. Jean Gleyzolle, trésorier, présente ensuite son compte-rendu sur la situation financière de la Société.

### RAPPORT DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

Le mouvement de notre caisse en 1921, tout en étant inférieur à celui de 1920, est tout de même important.

Nous avons eu, hélas ! beaucoup de notes, et de grosses notes, à payer et malheureusement, aux recettes, nous n'avons pas eu de grosses notes à encaisser !

Deux membres perpétuels seulement se sont fait inscrire. Deux personnes ont versé chacune cent francs comme membres donateurs (pour 10 ans). Quant aux cotisations, elles sont restées stationnaires ou à peu près, de nouveaux membres remplaçant les manquants.

Nos dépenses ont été lourdes.

Sur les fonds qui nous restaient de la souscription pour St-Maurice, nous avons versé 1.500 francs à l'État, somme représentant notre participation pour la restauration de l'église.

Sur nos fonds personnels, votre Conseil a décidé de faire participer également votre Société aux aménagements faits à l'église St-André-le-Bas. Nous nous sommes inscrits pour 500 francs sur la liste de souscription.

Mais la grosse dépense de l'année est l'impression du guide : elle s'élève à plus de 3.000 francs. Cette somme il est vrai sera récupérée au fur et à mesure des ventes de brochures.

Nos recettes n'étant pas suffisantes, nous avons été obligés de négocier quelques titres de notre portefeuille.

Voici du reste comment se présentent nos comptes :

**RECETTES**

Solde espèces à la Banque au 1 <sup>er</sup> janvier 1921 .....	2.494 10
Reliquat compte Société Générale et vente de guides ..	15 »
Reliquat du voyage à Valence .....	35 »
Cotisations perpétuels (2 à 300 francs) .....	600 »
Cotisations temporaires (2 à 100 francs) .....	200 »
Cotisations .....	2.150 »
Subvention de la Ville de Vienne .....	300 »
Subvention de l'Office National du Tourisme et du Touring-Club .....	400 »
Intérêts des titres .....	1.160 10
Vente de titres 100 fr. 5 % 1920 .....	1.949 »
— — 200 fr. 4 % 1918 .....	3.136 85
Intérêts des Bons de la Défense Nationale .....	35 »
Intérêts du compte-courant à la Banque .....	20 05
	<hr/>
	12.495 10

**DEPENSES**

Subvention à l'Etat pour réparations à St-Maurice ....	1.500 »
Facture photographie (Didier) .....	104 »
Facture imprimerie .....	4.768 30
Subvention pour St-André-le-Bas .....	500 »
Subvention pour le Musée de Vienne (collection de mé- dailles) .....	100 »
Cotisation à l'Union des Syndicats d'Initiative .....	455 »
Cotisation Office National du Tourisme .....	100 »
Facture Agence Havas .....	72 25
Cotisation à l'A. V. ....	50 »
Cotisation Syndicat de la vallée du Rhône .....	150 »
Facture électricité (projections) .....	178 »
Frais de correspondance et de bureau .....	82 50
Frais de location, éclairage et aménagement de la salle des Conférences ..	88 »
Garde de titres à la banque et encaissement des cotisations	64 45
	<hr/>
	8.215 50
En résumé les recettes s'élèvent à .....	12.495 10
et les dépenses à .....	8.215 50

Reste à notre avoir .....

Représenté par :	
Bons de la Défense Nationale .....	700 »
Espèces disponibles à la banque .....	3.579 60
	<hr/>

*Situation générale au 31 décembre 1921*

Espèces en Banque disponibles .....	3.579 60
Bons de la Défense Nationale .....	700 »
500 fr. de rente française 5 % 1915-16 .....	8.020 »
252 fr. de rente française 4 % 1918 .....	4.110 75

1/4 Obligation Ville de Paris 1905 .....	84 »
1 Obligation Communale 1906 .....	292 »
1 Obligation Midi 2 ½ % .....	262 »
1 Bon de la Presse .....	12 75
300 fr. de rente française 5 % amortissable 1920 à 92 75	5.565 »
<hr/>	
TOTAL .....	22.626 10

Sur lesquels il faut prélever le restant des fonds provenant de la souscription de St-Maurice .....

2.709 65
----------

RESTE donc à l'actif de la Société .... 19.916 45

Nous demandons à l'Assemblée de vouloir bien donner à nos comptes son approbation.

L'Assemblée approuve ensuite, à l'unanimité, les comptes présentés.

M. Maurice L'aure, président, expose la situation morale de la Société.

### ALLOCUTION DU PRESIDENT

Il ne nous suffit pas d'approuver le compte-rendu financier, il convient aussi de remercier, nettement, notre trésorier, M. Jean Gleyzolle ; il ne s'agira pas ici des gerbes de fleurs qui s'apportent rituellement à la fin d'une représentation, mais d'une gratitude réfléchie et spéciale. Notre trésorier voudra bien l'accepter sans rougir, ni protester ; il sait que nous la lui disons très franchement, tout simplement pour exprimer notre pensée, comme la justice le commande.

Les « Amis de Vienne » ont maintenant plusieurs comptes en banque, d'abord le compte régulier de la Société, puis les comptes particuliers à chaque entreprise et que gère la Société. Il y a ainsi un compte St-André-le-Bas, un compte St-Maurice, — d'autres encore ; il y aura demain sans doute un compte « Théâtre romain de Pipet ». — Tout cela amène quelques complications, et dans la vie d'un homme occupé, ces besognes, sans importance pour ceux qui ne les font pas, arrivent toujours à un moment où elles sont inopportunes. Il faut être donc reconnaissant à ceux qui les acceptent : Monsieur le Trésorier est de ceux-là ; comme il nous donne son dévouement avec bonne grâce, c'est un motif de plus de mettre pour nous beaucoup de cœur dans le merci que nous le prions d'accepter.

L'examen du compte de 1921 et sa comparaison avec celui de 1920, amènent quelques réflexions intéressantes :

Aux dépenses, les sommes affectées à St-Maurice figurent encore pour 1.500 fr. Désormais, il y aura une

séparation plus complète entre ce que l'on peut appeler la fortune personnelle de la Société, et les fonds souscrits pour tel ou tel Monument, — chacun d'eux aura son budget particulier. C'est ce qui vient de vous être indiqué par la mention des différents comptes dont notre trésorier a la charge. Les fonds qui composeront chacun de ces comptes seront gérés par la Société, sans doute, mais ne se confondront pas avec ses biens propres. C'est, croyons-nous, plus régulier légalement, — et surtout nous mettons plus de clarté dans la surveillance des sommes qui nous sont confiées.

En 1920, par exemple, vous avez pu voir à notre compte de dépenses : une participation aux travaux de l'Etat pour les vitraux de St-Maurice, de 14.900 fr. Cette somme était fournie par la souscription spéciale à ce monument. Désormais une dépense de cette nature figurera au compte St-Maurice, et ne paraîtra plus au compte de la fortune personnelle.

Quand le Conseil d'administration le juge utile, il prend dans cette fortune personnelle pour alimenter les comptes particuliers, et c'est ainsi que la Société s'est, en 1921, personnellement inscrite pour 500 fr. à la souscription de St-André-le-Bas.

Nous avons cette année, vendu des titres de rente pour 4.085 fr. 85, de façon à nous procurer de l'argent liquide. C'était une nécessité.

Il a fallu payer d'abord le coût de la 5<sup>e</sup> édition de notre Guide illustré de Vienne. Cette brochure est toujours fort appréciée, peut-être plus des étrangers que des viennois — nul n'est prophète... — car il y a des viennois qui l'ignorent, ou qui, la connaissant, ignorent qu'ils y pourraient trouver d'utiles indications sur leur Ville. — Cette 5<sup>e</sup> édition nous a coûté fort cher, et nous avons été obligés d'augmenter en proportion le prix de l'exemplaire. Ce n'est là qu'une avance de fonds ; au fur et à mesure de la vente aux étrangers (et aux Viennois, souhaitons-le), nous récupérerons notre dépense.

Cette 5<sup>e</sup> édition a été, suivant la formule, revue et augmentée, mise à jour, quand le texte le réclamait. Mais les innovations sont peu importantes, et ce guide reste toujours l'œuvre concise, complète et claire de notre ancien président, M. Jules Ronjat.

La facture d'imprimerie comprend ensuite les frais de nos bulletins annuels, et ces frais sont importants.

Cela n'est pas fait pour nous étonner : le coût des publications est devenu extrêmement onéreux, et toutes les Sociétés ont dû sur ce point se modérer grandement ; car, pour beaucoup d'entr'elles, le chiffre des cotisations est absorbé par les frais d'imprimerie. La Société Française d'archéologie, qui est dans les plus puissantes, par le nombre de ses membres et par ses ressources, délivrait chaque année contre un prix d'abonnement, quatre fascicules de son Bulletin Monumental ; elle n'en donne en ce moment plus que deux ; et malgré cela, la totalité de ses cotisations est absorbée par un *seul* fascicule ; le second est payé avec les

revenus des capitaux reçus ou mis en réserve au cours des années précédentes. Il ne faut donc pas pour notre part nous étonner d'une situation qui est générale. Mais il nous a paru bon cependant de diminuer la dépense, et nous n'avons édité qu'un seul bulletin pour les deux années 1919 et 1920.

Nous n'avons pas lieu de le regretter. La composition de ce Bulletin, la nature des articles qui s'y trouvent, son aspect typographique, tout cela nous a valu des félicitations venues d'un peu partout : une sociétaire, après l'avoir lu, a versé une seconde cotisation : témoignage sensible d'une satisfaction que nous étions heureux d'avoir suscitée. — Le mérite de cette réussite revient à notre cher Secrétaire général qui a recueilli les copies et, s'attachant à la besogne, en a composé notre 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> bulletin.

#### **Publication de M. le Chanoine U. Chevalier**

Vous l'avez tous reçu, mais vous savez tous aussi, — car vous l'avez tous... lu aussi ? — vous savez que vous allez recevoir encore une autre publication. Nous l'avons annoncé dans le Bulletin : c'est la première partie de l'ouvrage de M. le chanoine Ulysse Chevalier sur la constitution de notre église métropolitaine et primatiale de St-Maurice. C'est un honneur très grand pour notre Société que l'auteur ait bien voulu nous réserver l'impression de son travail et nous ait permis de lui apporter notre patronage ; c'est aussi une très grande satisfaction pour nous de pouvoir vous en distribuer gratuitement le début.

Cette première partie traitera des origines du Chapitre, des Dignitaires de l'Eglise de Vienne, de la façon dont se faisaient les élections et les nominations, et comment se gouvernait le Chapitre. Vous y verrez quels étaient les locaux où vivaient et officiaient les membres de cette organisation célèbre. L'Eglise de Vienne, en effet, était la première institution religieuse du Dauphiné.

Sans doute nous savons cela, ou nous feignons de le savoir ; en tous cas, nous l'avons entendu dire, et nous le croyons. Il ne sera pas sans intérêt d'apprendre pourquoi cela est vrai, et comment l'Eglise de Vienne a mérité son renom. Combien d'entre nous, — et nous pourrions, si nous ne craignons de faire de la peine, en prendre une preuve dans certaines publications locales, — combien savent mal de quels éléments se compose un Chapitre et comment il est différent d'un monastère ? et s'ils entendaient parler d'un préchantre, que diraient-ils ? — et si on leur demandait ce que c'est que porter l'antienne, que répondraient-ils ? — Or, tout cela s'est trouvé dans notre Eglise, et tout cela, l'ouvrage de M. le chanoine Chevalier le leur apprendra ; il n'emploiera pas de terme qu'il ne l'explique, il ne parlera pas d'un usage qu'il ne le décrive. Les Viennois y pourront beaucoup apprendre, — et ils

n'auront qu'à consentir l'inévitable effort qui seul permet de s'instruire.

Nos sociétaires recevront donc, pour les mettre en goût, la première partie. Il faut leur recommander de souscrire aux trois autres parties. En leur qualité d'Amis de Vienne, ils bénéficieront d'un prix réduit, quinze francs au lieu de vingt-cinq. Ils y trouveront, en outre de ces avantages, la satisfaction de coopérer par leur souscription à la publication d'un ouvrage important au premier chef pour l'histoire de notre ville.

M. le chanoine Chevalier était excellemment placé pour mener à bien cette entreprise. Il a eu l'obligeance de nous recevoir avec M. Martin, imprimeur, dans sa maison de Romans, quand il a désiré arrêter de vive voix les conditions de la publication. Il nous a montré sa bibliothèque personnelle, riche de 30.000 volumes, les manuscrits spéciaux à Vienne qui lui permettront de donner sur notre Eglise des détails précis et intéressants. Nous avons été singulièrement heureux d'approcher, ès-qualités d'Amis de Vienne, cet érudit dont s'honore notre province, que l'Institut a voulu parmi les siens, et dont la Légion d'honneur marque la soutane.

Nous croyons que son ouvrage sur l'église de Vienne sera une nouveauté dans la longue série de ses travaux. Jusqu'à présent, il avait publié des textes, donné avec leur analyse de précieuses références, mais il ne semble pas qu'il ait consenti encore à mettre lui-même en œuvre les documents réunis par lui, à rédiger, en un mot, six cents pages de texte, comme le comprendra la publication en cours. A l'âge de 81 ans, où il est arrivé, M. le chanoine Chevalier sait se rajeunir : c'est un exemple flatteur aussi d'amitié pour Vienne, — et puisse Vienne susciter souvent et rajeunir de tels amis (1).

Aussi ne faut-il pas s'étonner si des souscriptions nous arrivent déjà, non encore en très grand nombre, mais de tous pays : de Suisse, de Belgique, d'Italie, et de France aussi, — et de Vienne même. Mais il en faudra beaucoup de Vienne et nous comptons sur l'adhésion de nos Sociétaires pour nous retourner promptement, dès qu'ils l'auront reçue, la feuille de souscription. Elle leur sera adressée la semaine prochaine avec la première partie.

(1) Ce livre démontrera d'une manière frappante ce que les auteurs dauphinois trouveront de ressources dans la grande œuvre de M. Chevalier dont le 6<sup>e</sup> vol. in-4<sup>o</sup> vient de paraître, le « Regeste dauphinois ». Le Regeste est l'analyse chronologique d'environ 40.000 documents de toute nature relatifs au Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349. Ce grand recueil fera peut-être un jour pâlir le « Répertoire des Sources historiques du Moyen-Age », œuvre considérable qui valut à son auteur une réputation mondiale.

### Unification des Cotisations

Le nombre de nos Sociétaires s'est accru. Nous avons deux membres perpétuels de plus: en tout trente-deux. Nous étions, au total, trois cent quatre, au recensement du mois dernier. Combien serons-nous une fois présentées les quittances de cotisation ? — Comme, vraiment, l'afflux des nouveaux membres est incessant, nous serons plus nombreux encore. Car est-il possible de n'être pas l'un des « Amis de Vienne » ? qui oserait dire que, pouvant l'être, il ne l'est pas ? Ce n'est pas difficile. M. Gleyzolle, chaque jour, à la Banque, en révèle les moyens... à guichet ouvert.

L'an dernier, nous avons fait un appel aux sociétaires de la fondation, aux sociétaires du début, fidèles à la Société, et aux... 5 francs de cotisation. Nous leur avons demandé de regarder au fond de leur bourse et de voir s'ils n'avaient pas cinq francs de plus pour nous.

Beaucoup l'ont fait, contents de le faire, spontanément. Et de fait, ce que nous offrons chaque année à nos membres, cela ne vaut-il pas la cotisation que nous demandons ? Cette année 1921, une conférence au printemps, une visite à St-Maurice, une conférence à l'hiver ; trois satisfactions, — et pour cinq francs, ce n'est pas payé cher, cela ne met pas la réunion à deux francs chacune. Nos sociétaires du temps légendaire de la cotisation à 5 francs, font un bénéfice... de guerre, qui ne se comprend plus au temps de la paix.

Si nous le redisons aujourd'hui, c'est pour achever le travail commencé l'an dernier. Le Bulletin, récemment distribué, est allé porter chez tous nos sociétaires l'appel de l'Assemblée générale de 1921. — De vive voix, au hasard de la rencontre, nous avons objurgué nos sociétaires, et nous n'avons pas eu de réfractaires. Et même l'un d'eux n'a pas résisté à la lecture du Bulletin. Il est cependant loin de notre ville, il ne profite d'aucun des avantages que nous offrons sur place, une fois par an, depuis la guerre tous les deux ans, notre Bulletin lui parvient. Il vit dans une riche bibliothèque, des ouvrages de toute nature et de grand intérêt sont sous sa main ; il ouvre cependant notre Bulletin, il le lit, et il nous écrit quatre pages de joie sur ce qui s'est fait dans sa ville et sur ce qui s'y fera ; il souscrit aussitôt à l'ouvrage du Chanoine Chevalier, et il se met sans tarder au nouveau tarif.

Cette attitude d'un Viennois éloigné doit être décisive et nous dicte notre conduite. Il n'y a plus beaucoup de membres à cinq francs ; bientôt, comme pour ces races d'avant le déluge, il n'en restera presque plus ; il convient à chacun se hâter, de peur d'être le dernier, le seul, l'as à 5 francs.

*Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.*

Y aura-t-il un viennois qui voudra être... celui-là ?

Votre Comité ne le pense pas. Néanmoins, pour éviter au dernier à 5 francs la honte d'être... le dernier,

a-t-il décidé de vous soumettre aujourd'hui en Assemblée générale l'unification des cotisations. Elles seront désormais, toutes, si vous approuvez, au tarif normal de 10 francs, et cela dès le cours de l'année 1922.

Nous croyons que vous ratifierez cette mesure.

### Activité touristique

Chaque année, nous vous indiquons que notre Société comprend deux ministères : celui des Affaires étrangères, et celui de l'Intérieur.

Voyons les affaires du dehors : il faut nous faire connaître, et attirer des étrangers ici. Nous avons continué à employer nos moyens ordinaires. Leur efficacité ira en s'accroissant : le tourisme s'organise en France. La Fédération de la Vallée du Rhône à laquelle nous avons maintenu notre adhésion prépare une propagande collective : tout cela ne se fait pas en un jour, ni en un an ; mais les indications qui nous ont été données à l'Assemblée générale de printemps à Lyon, montrent d'abord que notre Fédération a de l'argent en caisse, et ensuite qu'elle va l'utiliser au profit de l'ensemble de nos Syndicats.

Déjà, elle tente de mettre au point un service de navigation fluviale sur la Saône, sur le Rhône en amont de Lyon, et sur ce même fleuve, de Lyon à la mer et à Marseille. Des réunions ont eu lieu, à ce sujet, où notre Secrétaire général, M. Frécon, nous a représentés.

Enfin, l'organisme qui groupe à Paris toutes les Fédérations de tourisme du pays de France et de ses colonies, va éditer des tracts de propagande qui seront répandus partout. Ces tracts spéciaux à Vienne ont un texte rédigé par nous ; ils seront tirés à 10.000 exemplaires, et cela gratuitement, du fait seul que nous avons adhéré à ce groupement.

Ainsi, unis aux Sociétés similaires à la nôtre, nous pouvons bénéficier de subventions et de démarches très profitables.

Lyon et son syndicat nous sont un appui précieux. Lyon vise en effet, et à bon droit, à être un centre qui retienne le touriste. Par son guide, et les indications que donne gratuitement son bureau de renseignements, son syndicat dit au touriste : « Visitez Lyon, et puis, tandis que vous êtes ici, allez à Vienne et admirez ses curiosités ».

Les moyens de locomotion ne manquent pas, mais il faut que le voyageur soit dirigé vers nous. Dans la belle saison, le bateau de navigation sur le Rhône pourra nous conduire des touristes. Car vous savez qu'en 1921, plus heureux qu'en 1920, nous avons obtenu l'arrêt à Vienne du bateau « La Ville de Lyon », à chacun de ses passages. Ceux-ci ont été rares à cause de la baisse des eaux. Mais la question est maintenant franchée : Vienne est une escale obligatoire du bateau. La Compagnie Lyonnaise a recherché notre entremise, nous a tenus au courant, et c'est ainsi que, par des communiqués à la presse locale, si obligeante à notre

égard en cette occasion, comme en tant d'autres, nous avons pu avertir les viennois de l'arrêt du bateau sur leur rive et des excursions en auto-cars organisées à l'arrivée en Avignon, pour les Baux, la Camargue ou les Saintes Maries.

D'autre part, nous avons continué à demeurer en rapport avec la Fédération des Alpes françaises à Grenoble : M. Claude Jacquet nous a représentés à l'Assemblée générale ; un grand dépliant de propagande va être édité, dans lequel se trouvera, au sujet de Vienne, un texte également rédigé par nous. Le Conseil Général de l'Isère a voté une subvention, 5.000 francs je crois ; nous en avons ainsi notre part.

Vous voyez dès lors ce que nous avons fait pour l'action extérieure et touristique, avec l'aide de Lyon, Grenoble et Paris. Il faut nous faire confiance encore ; il semble que les années 1922 ou 1923 verront organiser une propagande d'ensemble bien comprise et efficace.

Nous aurions voulu éditer une affiche en couleurs sur Vienne. Des projets nous ont été soumis : l'un d'eux mériterait d'être exécuté. Mais les fonds nous manquent. Là encore, fidèles à notre règle, nous ne voulons pas prélever le coût de l'opération sur notre fortune personnelle. Nous voulons bien aider et souscrire, mais il nous semble que la quasi totalité des fonds devrait être fournie par les commerçants que le tourisme peut intéresser. Nous avons déjà des dons, il faudrait pouvoir les compléter. On est l'oisif dévoué qui voudra bien se faire le représentant des Amis de Vienne et aller convaincre les intéressés qu'il faut nous donner les moyens d'éditer l'affiche ? (1).

Après avoir parlé d'un rêve, voulez-vous que nous revenions à deux réalités.

La première dont il convient de dire un mot a été la visite que nous a faite, le 29 Mai 1921, le Congrès International des Anciens Elèves des Ecoles de Commerce. En l'occurrence, la baisse des eaux du Rhône nous a favorisés. Il n'y avait pas possibilité d'aller en Avignon ; les organisateurs ont cherché, comme dédommagement, une autre excursion, et grâce à l'entremise de nos sociétaires, MM. Paul et Robert Tremcau, Vienne a été découverte. Les congressistes sont venus nombreux, et ils ont manifesté le plus vif plaisir à parcourir la ville. Tous les monuments ont été visités, et des explications leur ont été fournies devant chacun d'eux. Il y a eu là une journée de propagande d'une excellente efficacité.

Une autre réalité est celle-là, amusante, ou triste, au gré du caractère de chacun. Mais elle montre à la fois la légèreté de certains, et le besoin de nous défendre sur notre propre sol.

Dans le cours de l'été 1921, la Revue Hebdomadaire a publié des articles sur l'Autriche et sur Vienne. Celui qui les avait écrits, un diplomate, si le souvenir est

(1) Cette affiche a été éditée depuis. On en trouvera la reproduction dans notre Bulletin.

exact, paraissait connaître le pays dont il parlait. Cet article, il fallait l'illustrer. Sans doute, comme il convient à une grande administration, y avait-il deux bureaux distincts, celui des textes et celui des illustrations. Comme l'écrivain parlait de Vienne-en-Autriche, l'imagier chercha dans ses clichés : il y trouva celui de Vienne et de sa cathédrale, et il fit tirer le cliché ; pour lui, il n'y a que Vienne-en-Autriche qui puisse avoir une cathédrale. Or, l'édifice dont la vue était reproduite en avant de l'article sur l'Autriche, était notre St-Maurice. — C'est ainsi que la Revue Hebdomadaire a fait connaître au monde notre monument sous une étiquette étrangère. Soyons persuadés qu'une quantité de lecteurs ont dit devant cette illustration : « Tiens ! nous n'aurions pas cru que la capitale autrichienne eût un aussi beau monument de l'art gothique ».

Puis vous savez ce qui s'est passé ; — un autre journal parisien, l'Œuvre, le 2 septembre, est venu prendre la paille dans l'œil de la Revue Hebdomadaire et il a déposé dans ses colonnes la poutre que voici : « Cette cathédrale, a-t-il dit, est celle de Vienne-en-Dauphiné qu'arrose la charmante Isère, dont les eaux aiment à rebondir dans les vallées du Dauphiné et qui ne voudrait, pour rien au monde, se faire naturaliser autrichienne ».

Nous voudrions surtout, nous, qu'un français regarde un atlas au moment où il parle de nous.

Chez nous et pour nous, qu'avons-nous fait ?

Nous avons visité l'intérieur de St-Maurice le 10 avril. L'assistance fut nombreuse. C'est une église où maintes circonstances nous mènent et où nous conduisons nos hôtes de passage. Il nous a été bon de retrouver sur place ce que les recherches de MM. Bégule et Jules Bouvier nous avaient indiqué dans leur Monographie. Peut-être avions-nous été tentés de penser que comprendre, et mieux aimer par là, le vénérable monument devait être le fait de quelques spécialistes. C'était à tort ; cet édifice construit par les nôtres est un bien commun où il y a plaisir et instruction pour tous.

Nous avions espéré pouvoir vous conduire à St-Antoine-en-Viennois, et la course avait été préparée sur place. Les circonstances n'ont pas permis de mener l'entreprise jusqu'au bout. Cette année 1922, nous comptons réparer l'échec de l'an dernier, en vous conviant à une course d'une après-midi seulement, pour visiter Roussillon et son château, la crypte de Salaise, et le prieuré de St-Alban-du Rhône.

### L'ancien pont du Rhône

Nous avons néanmoins fait une excursion : sur le Rhône et en barques, pour examiner les piles de l'ancien pont de pierres. Ce pont partait du point où nous avons aujourd'hui la place Pichat.

Il aboutissait sur la rive droite devant la tour de St-Colombe construite par Philippe de Valois, quand

il eut enlevé à l'Archevêque le village de Ste-Colombe, — cette tour était une tête de pont qui gardait l'accès de la nouvelle conquête. — En temps de paix, on y percevait les péages.

Dans l'hiver de 1921-1922, les eaux baissèrent à un point extrême. Les services spéciaux sauraient nous dire si jamais le Rhône fut plus à sec. A chaque matin, le fleuve laissait apparaître de petits flots rocailleux, des amas de pierres, semblait-il, — puis, en amont et entre chacun d'eux, sous l'eau, presque à fleur d'eau, s'apercevaient très bien des blocs de pierre taillée, se joignant l'un l'autre, et formant un bec contre le courant.

Les barques, mises à notre disposition et conduites par l'Aviron Viennois, purent nous déposer sur ces flots rocheux. Il nous a semblé que ces amas de pierre devaient être les débris des arches du pont accumulés quand celui-ci avait croulé, — les pierres de taille à fleur d'eau étaient les parties inférieures des becs placés en avant des piles (1).

L'impression des navigateurs de ce matin-là est fortifiée quand on regarde la gravure (conservée à la Bibliothèque de la Ville) qui est en tête de l'ordonnance de l'archevêque, Pierre Palmier, en date du 1<sup>er</sup> novembre 1555 (2).

L'ordonnance de l'archevêque, Pierre Palmier, n'était pas un fait unique, elle renouvelait d'autres mesures prises dans le même sens depuis l'année 1500, — et le Saint Père lui-même s'était joint aux archevêques de Vienne par une bulle du 10 janvier 1535.

C'était d'ailleurs un souci ancien et constant des évêques de tous pays de favoriser la construction des ponts et de veiller à leur entretien.

A Vienne, notre archevêque en 1555 exposait le danger couru par le pont, et cherchait les moyens d'y parer (1).

L'archevêque Pierre Palmier était déjà connu des Viennois parce qu'il avait accueilli près de lui Michel Servet ; nous devons aussi nous souvenir qu'il a fait tous ses efforts pour nous conserver notre pont de pierre.

(1) Projection de deux clichés pris à l'époque de la baisse des eaux, où s'aperçoivent nettement les flots rocheux, et, entre eux, des trainées grisâtres teintant l'eau, qui correspondent aux bases des avant-piles, sur-faces plates en pierres de taille qui affleuraient en cette période presque au niveau des flots.

(2) Cliché reproduisant une gravure de l'ancien pont de pierre, qui montre très nettement les piles, les avant-becs triangulaires, ainsi que la petite chapelle qui avait été élevée au milieu du pont. Cette gravure date de l'époque de l'effondrement d'une partie du pont dont deux arches manquent du côté de Ste-Colombe.

(1) Ici fut donnée, avec explications, la lecture de l'Ordonnance archiepiscopale.

*Journal de St Germain de l'abbaye de Sauterne  
17 octobre 1546*

L'histoire du pont mériterait d'être faite ; le maintenir en état de servir était le souci continuuel de toutes les autorités religieuses et civiles. M. Paul Bresse, sur notre demande, a obligeamment réuni plus de cent fiches sur cette question, et il y aurait là matière à de curieux développements. — C'est par conséquent vous dire que ce vaste sujet ne vient pas d'être traité devant vous ce soir ; ce qui vous a été dit n'est qu'un *fait-divers*, dans la vie du pont. — Limitées par le temps, beaucoup d'explications données devant vous devront demeurer rapides et superficielles. Elles ne visent pas d'ailleurs à autre chose que de vous montrer l'intérêt de ces études et faire naître en vous le désir d'en savoir davantage.

### La Voie Romaine

Voyons maintenant d'autres monuments. Qu'avons-nous fait pour eux et que projetons-nous de faire ?

Il y a au Champ-de-Mars une partie de voie romaine qui a été mise à jour, depuis la formation du jardin (1).

Ce petit bout de voie romaine intrigue toujours fortement les visiteurs. Est-ce une vraie voie romaine ? Les gens bien renseignés déclarent que ce sont les pierres d'une vraie voie romaine que l'on a transportées là, et avec lesquelles on a reconstitué l'antique. — D'autres, mieux informés encore, affirment que la voie du Champ-de-Mars est à sa place et qu'elle n'en a jamais bougé. Il suffit d'aller s'accouder à la barrière, et d'attendre les visiteurs pour surprendre toutes les explications, et entendre s'exprimer toutes les hésitations. — Si la voie se déroulait sur une grande longueur, si elle se présentait avec ampleur, elle produirait une tout autre impression, de force et de vérité.

Cela a été fait cette année, avec l'assentiment de la Ville de Vienne, sur les indications de M. Formigé ; et sous la surveillance de M. Vassy, le travail de déblaiement a été effectué (2).

D'autres fouilles ont encore été pratiquées. Elles sont dues à l'initiative de M. Formigé dont l'intérêt attentif et l'affection pour notre ville se manifestent sans arrêt. M. Vassy, là encore, a exécuté les travaux.

Des fouilles ont été comencées au Palais du Miroir, sur un terrain appartenant à MM. Veyrat. Ces Messieurs ont fait montre de l'obligeance la plus désintéressée et ont apporté à ces travaux un indispensable concours. Il faut laisser ces fouilles produire leur effet. L'an prochain, sans doute, il pourra vous être donné des précisions intéressantes.

(1) Voir dans ce Bulletin l'étude de M. Paul Bresse et la vue de la voie récemment mise à jour.

(2) Cliché de la voie romaine de Timgad, bordée de colonnes qui supportaient autrefois des portiques. Les dalles sont disposées suivant une direction oblique par rapport aux bords de la voie, de façon à éviter pour chacune d'elles le choc simultané des roues d'un même char et à rendre ainsi leur usure moins rapide.

### Le Théâtre de Pipet

D'autres fouilles sont en cours au sommet de Pipet. Il n'y a, là aussi, rien à dire pour le moment. Avant que les travaux n'y commencent, il avait été trouvé encore en place des cintres en bois de l'époque romaine ; ce fut là une découverte fort instructive dont a parlé le bulletin envoyé en Janvier (1).

Enfin d'autres fouilles sont en projet ; elles s'effectueraient sur la pente ouest de Pipet, et au pied du coteau, dans la partie plane qui servait de jardin potager à l'orphelinat du Bon-Pasteur. Les végétations diverses, broussailles, arbres fruitiers, qui couvrent ce sol, ont poussé sur l'emplacement et les ruines d'un théâtre romain, — non pas d'une arène, comme on l'a dit, ni davantage d'un cirque, comme voudrait le faire croire le nom d'une place voisine. Il y avait bien là un théâtre, les fouilles de M. Bizot l'ont péremptoirement démontré (2).

Nous n'avons plus ici le grand mur, et Orange, seule au monde, conserve son privilège enviable. Mais dans le sol du coteau ensoleillé et fleuri de Pipet, des galeries circulaires, qui sont encore praticables, des portions de hautes voûtes ou de murailles, le dallage de l'orchestre, attendent la pioche qui en les déblayant les remettra en honneur. Les fouilles faites dans la petite ville de Vaison (dans le Vaucluse), dans celle de Fréjus, montrent quel intérêt il y a à retrouver dans le sol, conservés jusqu'ici pour notre génération, des fondations, un plan, quelquefois plus. Vaison a retiré de son théâtre des statues qui sont maintenant l'ornement de son musée. — Fréjus, grâce aux travaux de M. Formigé, ajoute, depuis peu, les ruines dégagées de son théâtre romain, aux richesses

(1) Projections : Deux vues du coteau de Pipet, prises l'une sur le versant est, l'autre du côté sud.

Projections d'une lithographie de Rey, représentant les murs à contreforts cylindriques qui bordaient la rive de la Gère sous le cimetière actuel et jusqu'au vieux pont.

(2) Projections : Vue du Colisée, prise du mont Palatin, destinée à donner une idée exacte de l'aspect d'un amphithéâtre romain.

Deux projections, du plan d'un cirque romain, et de la mosaïque du musée de Lyon, dont le sujet est une course de chars.

Vue d'ensemble du coteau de Pipet.

Tableau du peintre Rey, figurant la ville de Vienne, telle qu'elle devait être à l'époque romaine. — Cette peinture montre qu'à l'époque où elle fut faite l'opinion générale plaçait au pied de Pipet une arène et non un théâtre.

Cliché représentant le théâtre d'Orange, avec le grand mur portant la porte royale, et, au-dessus, la niche destinée à la statue de l'empereur, l'orchestre, et la vaste cavea aux nombreux gradins.

qu'elle possédait déjà : ses arènes, les constructions de son port, un cloître découvert récemment, ses acueducts, sa cathédrale.

Ne devrions-nous pas entreprendre, nous aussi, des fouilles dans notre théâtre ? — Si riche que Vienne soit déjà en antiquités de toute époque, nous n'avons pas le droit de dédaigner une nouvelle gloire. Il faut que le théâtre romain reparaisse. Il faut que, tout en allant découvrir sur la terrasse de Pipet, le Rhône et les coteaux tout proches, apaisés et attirants, les Alpes lointaines, difficiles et non moins attirantes, il faut que nos visiteurs rencontrent sur la pente, un peu raide, une antiquité à voir encore, il faut que Vienne leur présente un ensemble qui les rendra pleinement satisfaits de leur voyage, ayant pu trouver les restes, honorés par nous, de toutes les civilisations.

Et puis, escomptez encore l'avantage moral et matériel de ces fouilles.

Elles ne se feront pas sans qu'on en parle, — s'il s'y trouve une pièce curieuse, un détail inédit, entendez-vous d'ici les communications aux sociétés savantes, lisez-vous déjà les notes dans les journaux. Et qui sera bénéficiaire de tout cela ? non pas nous, ce n'est pas pour nous que nous travaillons, mais la Cité, Vienne plus belle, Vienne enrichie de ce nouveau motif d'être fiers d'elle.

Alors ? hésitez-vous ? Voulez-vous que notre Société devienne propriétaire de cet emplacement ? Voulez-vous qu'elle y laisse les Monuments Historiques et M. Formigé, rechercher dans ce sol, tout ce qu'il peut renfermer. Si oui, dites, par votre vote, que nous avons eu raison d'arranger, (sous réserve de votre approbation), l'affaire de la façon suivante :

L'Œuvre du Bon-Pasteur nous vend toutes les parties de son domaine que couvrait jadis le théâtre. Le prix total en est de 10.000 fr. L'Etat nous donne une subvention de 5.000 fr. Nous avons donc 5.000 fr. à trouver. C'est cette dépense qu'il vous faut approuver. Pour la couvrir, nous comptons... sur nous d'abord, sur la Ville, que cette acquisition intéresse au premier chef, sur le Conseil Général de l'Isère qui nous a apporté, ces années dernières, un si constant appui, grâce aux efforts conjugués de deux de ses membres, notre vice-président, M. Bresse, et notre sociétaire, M. Richard-Bérenger.

Si nous avons eu raison de vouloir cet attrait nouveau pour Vienne, — si nous avons compris la mission qui est celle de notre Société, c'est à vous, chers Sociétaires, de nous le dire maintenant.

### St-André-le-Bas

Il nous reste à parler de nos Eglises.

A St-André-le-Bas, l'aménagement de l'entrée sud a été terminé. Un mur bas ferme la cour ; sur sa crête il fallait une barrière. Comme il convient d'être économe des deniers de la Société aussi bien que des

deniers publics, nous avons cherché une barrière qui ne coûte rien. La Ville avait dans ses hangars celle qui, autrefois, emprisonnait, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la statue de Ponsard ; elle a été remise aux Monuments historiques qui l'ont employée pour St-André (1). Dans la cour, au bas du contrefort, un cyprès a été planté, dans de la bonne terre amenée là avec l'auto-camion de deux de nos administrateurs ; des places semblables ont été préparées pour planter la vigne vierge qui couvrira la nudité des murs de la maison voisine.

Sur la droite de l'entrée, est un petit bâtiment élevé d'un étage, au pied du clocher ; il servait jusqu'à ces derniers temps de logement au concierge ; il avait été construit à usage de chapelle.

Le concierge est parti, et la construction va dans le cours des mois suivants retrouver sa destination primitive. La chapelle ainsi créée sera mise en communication avec l'église par la réouverture d'une porte à la hauteur de la seconde travée. Le toit actuel sera abaissé, et ainsi sera mieux aperçu le clocher de l'église.

C'est là que l'an dernier nous avons acheté une maison, puis que nous l'avons démolie. Cette opération avait été de votre goût. Nous avons désiré faire mieux, et nous allons maintenant vous demander votre approbation pour l'acquisition des deux maisons qui font suite.

Dans ces maisons se trouvent encastrés un contrefort pareil à celui que nous avons libéré, et une chapelle, servant actuellement à remiser du matériel. Quand la première des deux maisons sera démolie, vous devinez l'amélioration produite.

Il y a déjà longtemps qu'avec M. Formigé, ce projet est envisagé. Le rêve est réalisé : grâce à lui ; est-il besoin de dire que son impulsion nous fut efficace ? grâce au rapport favorable de notre sociétaire, M. Sallez, inspecteur-général adjoint des Monuments Historiques, les Beaux-Arts nous ont versé la somme de 10.000 francs. Mais nous en avons 39.000 à payer. Quatre générosités spontanées ou si promptes, nous ont permis de nous acquitter de vingt autres mille francs ; — il reste encore 9.000 fr. à trouver. Nous sommes persuadés que nous les aurons. — Une fois encore, permettez-nous le regret de ne pas avoir avec nous l'oisif dévoué qui pourrait se rendre auprès de quelques-uns de nos compatriotes pour leur exposer à la fois le besoin où nous sommes d'avoir 10.000 fr. en chiffres ronds ; et combien il serait bon de faire auprès de nous cet excellent placement. Il nous faut cet argent pour fin Juin. — Nous avons l'espoir tenace qu'il nous viendra.

(1) Voir dans le Bulletin la vue de l'entrée de St-André-le-Bas, après le dégagement.

Après les projets concernant le théâtre de Pipet, ceux-ci sont à leur tour soumis aujourd'hui à votre approbation.

Dans l'œuvre poursuivie par notre Société, conformément à ses statuts : « protéger la beauté des monuments viennois », nous pensons que nous n'avons pas méconnu notre devoir, ni trompé votre attente. Mais nous vous demandons de nous le dire, comme le veulent à la fois l'art. 9 de notre Constitution, et le besoin de sentir exprimée par vous la confiance qui est nécessaire à nos cœurs.

D'autres travaux seront effectués au clocher de St-André-le-Bas.

Déjà, certains détails, hier encore familiers aux Viennois, ne se retrouvent plus aujourd'hui. Les baies, au premier étage, étaient murées en partie ; au second, elles étaient fermées par des planches ; elles ont été rouvertes : et vous pourrez voir, si vous n'avez déjà vu, ce que le clocher a gagné par là en élégance, et, en dignité, si je puis dire ; il a perdu cet aspect extérieur de grenier que nous lui avons connu.

Du pied de la tour a aussi disparu un édifice... d'ardoises et de tôles, qui, pour si secourable qu'il fût et si élégant, dans son genre, entretenait cependant au pied du clocher une humidité aux origines irrespectueuses et aux conséquences malodorantes. Cette année-ci 1922 aura vu la Municipalité accueillir notre demande, et assainir ce coin.

Le clocher sera bientôt l'objet de travaux qui le consolideront. Il a dès le début de sa construction, disent les historiens, donné des craintes pour sa solidité. Par la suite, il a fallu solidement l'épauler.

Enfin, des recherches ont été faites sur le désir de M. Formigé, par M. Paul Bresse, dans le but de déterminer la situation des bâtiments qui composaient le monastère de St-André-le-Bas.

Il y avait un cloître. Ce qu'il était encore au temps de Rey et de Vietty, si l'on en croit la lithographie de leur grand album, nous met sans consolation devant l'état actuel (1).

L'effort de M. Paul Bresse s'est porté partout où des fouilles pouvaient être pratiquées. Il y avait notamment dans la sacristie de St-André deux colonnettes, aux chapiteaux élégants, qui apparaissaient au jour. Pourquoi étaient-elles là ? En lisant les textes, notre ami a été amené à penser qu'il y avait autrefois une communication entre l'église et une salle du monastère. En grattant le mur, il a deviné des moulures,

(1) *Projection de cette lithographie. — Explication des travaux ultérieurs qui ont dénaturé le cloître, en reliant les colonnes par des murs, qui limitèrent des bâtiments quelconques.*

*Vue de la cour intérieure de la Chambre de Commerce bordée par un de ces murs, où quelques chapiteaux des colonnettes viennent d'être récemment remis au jour.*

en faisant tomber l'enduit et les pierres, il a mis à jour le tympan d'une porte. — Le dernier bulletin en a parlé à la page 39 (1).

### St-Maurice

A Saint-Maurice, ont été terminés les travaux des sacristies ainsi que de leurs abords. La baie découverte en 1920, mais laissée aveugle, a été vitrée en 1921.

A la façade, à la suite de la chute d'une pierre, du côté Sud, un échafaudage volant a été mis ces jours derniers, et une inspection faite pour éviter que se reproduise un événement du même genre, et dont le danger peut être grave. D'autres travaux vont être effectués à la façade ; ils seront d'une plus grande importance. Vous en avez entendu parler à l'Assemblée générale de l'an dernier ; le devis dépasse la somme de 29.000 fr. Les Beaux-Arts fournissent 20.000 fr. — la Société des Amis de Vienne et la Ville de Vienne environ 2.250 fr. chacune, le Département 4.500 fr. Ce seront des travaux confortatifs ; ils n'en contribueront pas moins grandement à l'amélioration de notre primatiale.

A l'intérieur de l'église, dans le sanctuaire, autour de l'autel, les stalles de bois seront enlevées. La vénérable chaire de pierre, où se sont assis les lointains évêques de Vienne pour présider aux cérémonies, le banc de pierre, sans dossier, où s'asseyaient les prêtres, autour de leur évêque, tout cela reverra le jour, et aussi la plaque de marbre où se lit la liste des fondations d'Ysabeau d'Harcourt, bienfaitrice insigne de notre église. Il est difficile de dire par avance tout ce qu'y gagnera l'aspect du monument. Mais il est certain qu'il n'y perdra rien, les stalles sont sans beauté, et leur présence n'est pas sans amener quelque abourdissement. Nous vous dirons l'an prochain si les espoirs envisagés se sont réalisés.

Enfin, St-Maurice va rentrer en possession de deux des tapisseries de la vie de son saint Patron. La réparation en est terminée à la Manufacture des Gobelins, et avant-hier, notre Comité s'est préoccupé d'en assurer le prompt retour ; si ses efforts réussissent, vous les verrez bientôt, rajeunies et en place.

Quant à notre Musée lapidaire, les efforts tenaces de M. Vassy l'ont déjà transformé ; laissons passer une saison encore, et il sera possible d'énumérer les motifs de notre satisfaction reconnaissante.

L'exposé des travaux de la Société était le morceau de résistance de notre ordre du jour. Aurez-vous pu résister devant sa longueur ? Pardonnez à votre Comité d'avoir tenu à vous exposer, sans brièveté l'œuvre

(1) Projection du tympan dégagé. Trois personnages, très mutilés, y sont visibles ; il paraît possible d'y reconnaître la Vierge entourée de deux saints dont l'un pourrait être St-André.

de cette année. Il a si fort le désir de vous savoir minutieusement tenus au courant et de vous rendre témoins de ses efforts. Il n'a pas la prétention d'avoir tout fait, il sait qu'il reste une ample besogne. Soyez assurés qu'il demeure plein d'énergie et qu'il se sent enveloppé de confiance : l'œuvre que vous lui avez remise ne permet pas l'indifférence, vos encouragements incessants font ignorer toute lassitude.

Si bien, chers Sociétaires, que tout ce dont il vient de vous être parlé, c'est votre œuvre, c'est vous qui l'avez rendu possible. Tout cela a été fait pour vous, par vous, dans l'unique but commun de conserver ou de retrouver la beauté d'une ville qui a beaucoup de beaux jours de pluie, beaucoup de poussière les jours de soleil, mais tant d'autres motifs de demeurer très chère au cœur des Amis de Vienne.

---

L'ordre du jour appelle les élections du Conseil.

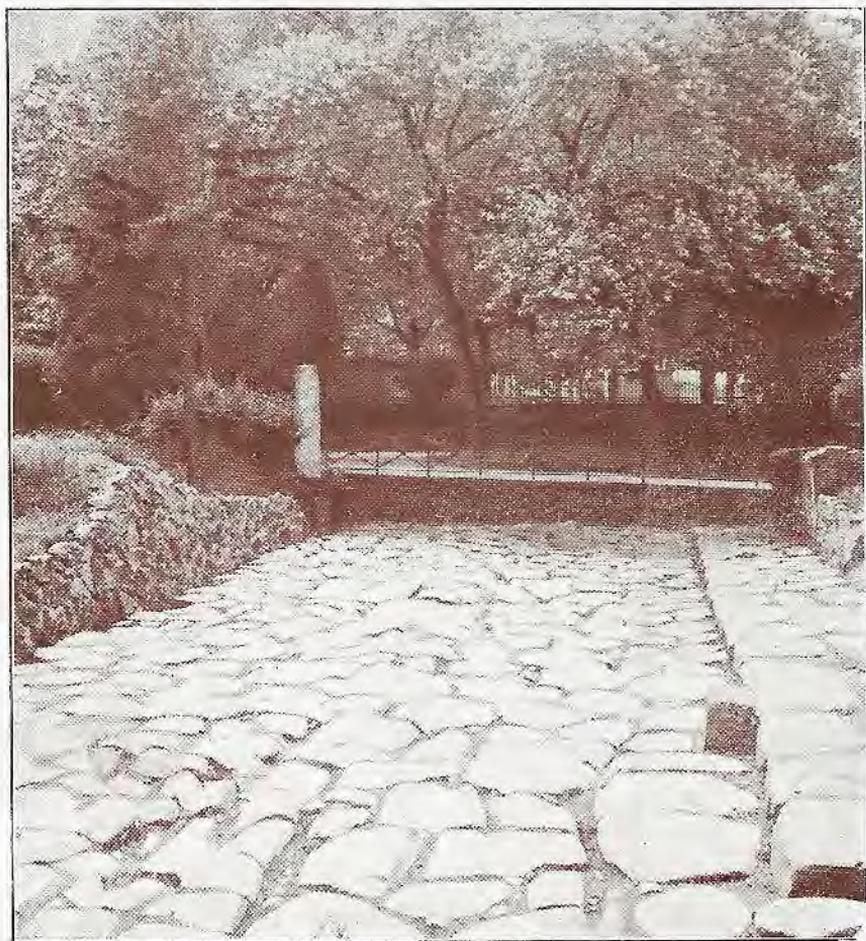
### **ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS**

Cinq Membres du Conseil d'Administration étaient soumis au renouvellement annuel : MM. Faure, Pierre Frécon, Duret, Vaganay, Cl. Jacquet.

Les cinq administrateurs sortants sont réélus.

---





**Voie Romaine au Jardin Public**

La partie grise au fond est la partie déjà mise à jour ; toute la partie blanche a été récemment découverte.  
A droite, degré de pierre servant aux cavaliers

NOTE  
SUR LES  
VOIES ROMAINES  
A VIENNE

---

Depuis qu'il fut mis à jour, le fragment de voie romaine de notre Jardin a suscité la curiosité du public et des archéologues, par son bel état de conservation. Sous l'inspiration de M. Jules Formigé, des travaux viennent d'être entrepris pour agrandir la surface visible. La Ville et la Société des Amis de Vienne ont accepté avec empressement l'exécution de ces travaux, qui permettent maintenant d'admirer un large morceau de ce chemin, si évocateur du passé. C'est qu'en effet la contemplation de cette parcelle des voies de communication antique est pleine de mystère. On se demande de quelle capitale lointaine partait la route, quelle était sa destination, on cherche à scruter son rôle dans l'organisation du grand Empire.

Tous les chemins mènent à Rome ! Cet aphorisme, passé de mode aujourd'hui, a eu son temps. Sous l'empire romain, tous les grands chemins convergeaient vers la capitale romaine et pénétraient dans la ville éternelle au nombre de vingt-huit par trente portes. Ils se ramifiaient dans tout l'empire jusqu'aux confins des Gaules, de l'Europe, de l'Afrique et jusqu'en Asie Mineure. Ceux qui nous concernent particulièrement, et qui passaient à Vienne ont été construits sous Agrippa par les légions romaines, avec l'aide du peuple de la province.

Ces chemins étaient taillés dans le rocher ou pavés avec de gros blocs de granit de dimensions inégales provenant des carrières de Gémens et de Malissol près Vienne, posés sur une aire de terre battue légèrement bombée ; ils étaient destinés primitivement à être recouverts d'un blocage de cailloux

concassés mêlé de chaux, puis d'un mélange de chaux, de débris de briques et de tuileaux, enfin d'un revêtement en pierres plates. Cet ordre de construction donné par Vitruve a rarement été suivi. Le revêtement a dû se borner en général à un mélange de cailloux concassés et de terre franche, tel qu'il est encore utilisé aujourd'hui.

Les voies romaines étaient bornées de mille en mille (*le mille romain mesure 1.478 m. 50*) par des colonnes dites milliaires, rondes ou carrées, de 9 à 10 pieds environ de hauteur, (*le pied romain mesure 0 m. 2957*), surmontées d'un cône ou d'une boule portant une inscription relative à l'empereur avec le numéro du milliaire..

Les grands chemins avaient à l'ordinaire 60 pieds de largeur, ils étaient composés d'une partie centrale pavée, de 20 pieds de large, avec trottoirs latéraux et de deux autres parties en pente de 20 pieds, de chaque côté du chemin pavé. Des pierres taillées en degrés, servant pour monter et descendre de cheval ou de charriot, étaient placées de 10 en 10 pieds le long des trottoirs.

Les seuls renseignements certains, sur les grandes routes de l'empire, nous sont donnés par la géographie de Strabon, la carte de Peutinger ou carte Théodosienne et l'itinéraire d'Antonin.

Strabon indique quatre grands chemins en Gaule, et dont un seul passait dans le pays des Allobroges.

La carte de Peutinger ne mentionne que la voie tracée à travers l'Allobrogie et dont parle Strabon.

L'*itinéraire d'Antonin*, dressé sur les ordres d'Agrippa, gendre d'Auguste, qui gouverna la Gaule pendant plusieurs années (19 avant J.-C.), plus récent que la table, est plus explicite, il nous donne deux grandes routes qui partaient toutes deux de Milan. L'une dite « voie de l'Océan » part de Milan, traverse les Alpes Cottiennes, va à Vienne, puis à Reims et Boulogne.

« *A Mediolano per Alpes Cottias Viennam inde Durocortorum inde Gestoriacum* » passe à Pavie, Turin, Suze, Brian-

gon, Embrun, Gap, Die, Valence, Vienne, Lyon et Mâcon, Châlon-sur-Saône, Auxerre, Troyes, Châlons-sur-Marne, Reims, Amiens, Boulogne.

Cette voie qui traversait Vienne du midi au septentrion, passait le long du cirque (vers la route d'Avignon et le jardin public) puis devant la basilique St-Pierre, longeait le Rhône, sur un quai détruit vers 1750, traversait le pont du Rhône et allait à Lyon par St-Romain-en-Gall et Givors en passant devant le Palais du Miroir. C'est une partie de cette voie, qui est visible au Jardin de ville. C'est la même voie que Constant Dufeux (architecte en chef des Monuments historiques et membre de l'Institut) a relevée en 1861 devant l'église St-Pierre ; elle avait 9 m. 10 de largeur sans trottoir et s'embranchait au Champ-de-Mars avec une grande voie dite voie Domitienne (?) à doubles trottoirs de 13 mètres 33 de largeur. Il faut remarquer que les parties fouillées sont généralement ruinées et rarement entières. La voie du Jardin a gardé un trottoir, celle de St-Pierre ne les a plus. Ne faut-il pas conclure que la largeur de la voie ne devait pas être la même partout ? Quand elle était bordée de constructions, elle devait être plus étroite ; il n'y avait quelque fois qu'un seul trottoir, ou il n'y en avait pas du tout ?

Devant le Palais du Miroir, la voie a une largeur de 5 mètres 25 avec un trottoir sur le côté occidental de 1 m. 35 de large (le relevé en a été fait en 1836 par M. Chenavard, architecte à Lyon).

Le parcours emprunté par cette voie pour aller à Lyon était sans doute un peu long, mais il donnait des débouchés précieux sur la vallée du Gier et le Forez. Aussi une seconde voie dite « *Compendium* » ou raccourci partait de la porte du Pont du Rhône à Vienne pour aller à Lyon en traversant la Gère par Solaize et St-Fons.

C'est en 1725 que Charvet a trouvé, à une vingtaine de mètres en dessous de la porte du pont, la première colonne milliaire de ce compendium ou le « *milliare aureum* » (milliaire doré) qui se trouve aujourd'hui sur la voie du Jardin de Ville. Solaize a gardé son milliaire jusqu'à nos jours.

Un second compendium appelé « *via alpinum* » (voie des Alpes) partait du Cirque, longeait Beaumur et le vallon de St-Marcel (on en voit encore des vestiges le long du chemin des Maladières, de là allait par Tourdan et Beaurepaire, d'une part, à « *Cularo* » (Grenoble) où elle débouchait par la « *Porta Viennensis Herculea* » (porte viennoise d'Hercule) et de l'autre regagnait la voie de l'Océan à Die par St-Marcellin et le Vercors.

L'autre chemin indiqué par l'itinéraire d'Antonin, de Milan passe par les Alpes graiennes et va à Vienne « *Iter a Mediolano per Alpes graias Viennam* », il débouche en Gaule par le Petit St-Bernard, Moûtiers, Conflans, Montmelian, les Echelles, Bourgoin, Vienne. Cette voie longeait la rive droite de la vallée de la Gère et filait en direction de Bourgoin par Artas.

D'autres voies antique de seconde importance desservaient la ville. Elles ont toutes subsisté postérieurement à la domination romaine.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, un écrivain français les trouvait si bien faites qu'on les voyait encore malgré le frottement continuel du charroi pendant quinze à seize cents ans.

Divers actes du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles parlent d'une voie antique qui passait devant l'église Notre-Dame de la Vie, (Notre-Dame de la Vieille, ancien temple d'Auguste et de Livie) connue sous le nom de « *Nostradamus via veteris* ». Notre-Dame de la voie antique qui est son vrai sens. Il s'agissait d'une voie de circulation intérieure « *via publica* » (voie publique), tendant de la porte d'Avignon au pont de Gère, passant par la grande rue devant l'église St-Maurice et la place St-Ferréol le long du palais de l'Archevêché et de Notre-Dame la Vieille, suivait la rue des Clercs, la place et la rue de la Table-Ronde, dépassait l'église St-Pierre-entre-Juifs, continuait par la place du Plâtre, la rue de l'Eperon, le pont de Gère de là à la porte de Mauconseil par la place St-Sévère.

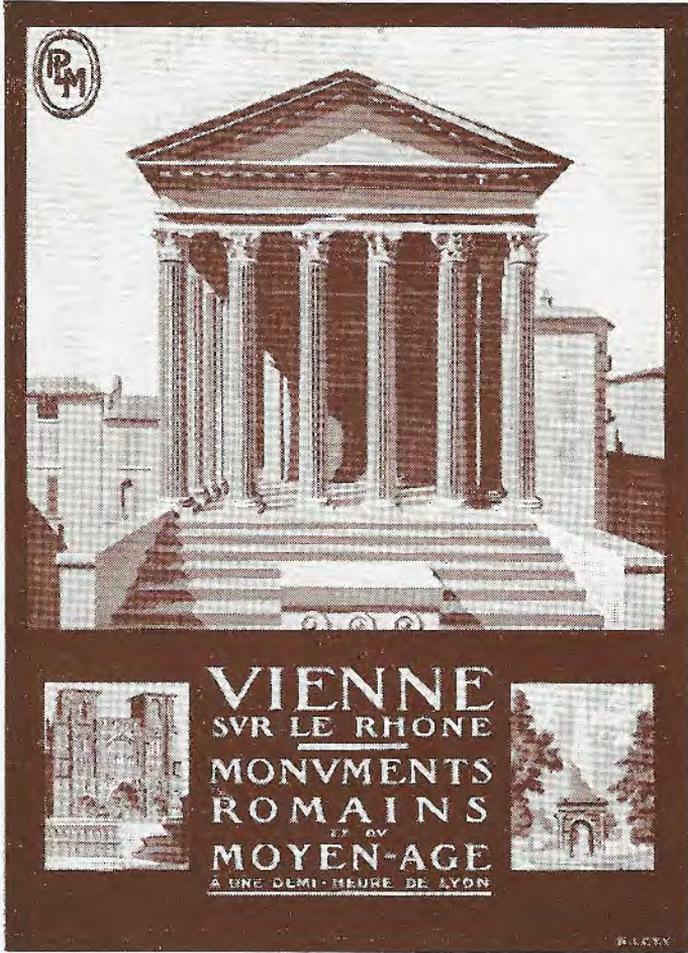
Il ne serait pas sans intérêt de pouvoir reconstituer topographiquement l'aspect de la cité viennoise au cours des différentes époques de son histoire. C'est une œuvre que Chorier

a tenté ; il semble avoir donné dans ses « *Antiquitez de Vienne* » une relation sincère de la ville vers 1658, mais le reste est traité avec un peu de fantaisie. Charvet, et après lui Allmer, De Terrebasse et Delorme se sont livrés également à quelques recherches utiles. Bref il reste, après tout, le fond inexploré, inépuisable et certain des manuscrits conservés dans les archives.

Si un jour, prochain je l'espère, je puis mettre debout cette œuvre en coordonnant et vérifiant toutes ces données éparses, par des recherches paléographiques menées en concordance avec des fouilles archéologiques, le passé, si éloigné soit-il, nous dévoilera petit à petit ses secrets.

Paul BRESSE.

---



Affiche de M. Hippolyte LÉTY

# LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

## COMITÉ D'INITIATIVE

---

Parallèlement aux travaux de recherches archéologiques et de restauration des monuments, qui est l'un de ses buts, la Société des Amis de Vienne développe depuis quelques années avec une grande activité son rôle de Comité d'Initiative. Le second but de notre Société est en effet de favoriser le mieux possible la visite de la Ville et la réception des étrangers et de propager les curiosités par une publicité bien faite. Nous allons résumer les derniers efforts tentés dans ce sens.

Tout d'abord un Bureau de Renseignements a été installé dans le local des autobus Gauthier, cours Wilson, n° 16. Les arrivants trouvent, à quelques pas de la gare, tous les documents, cartes, plans, brochures qui leur sont nécessaires, et aussi des renseignements oraux donnés avec la plus grande courtoisie. Téléphone n° 3.75.

Depuis longtemps nous avons projeté de faire composer une affiche illustrée représentant un de nos Monuments et portant au loin le nom de la Ville, et la question financière avait empêché jusqu'ici cette réalisation. Mais il a paru nécessaire de faire les sacrifices suffisants pour cette édition, qui constitue un mode très efficace de propagande. La confection de la maquette a été confiée à l'un de nos compatriotes, l'excellent peintre Hippolyte Léty, dont le talent est connu et apprécié de tous, et dont notre Musée possède deux toiles remarquables. La compréhension de notre région dont il a fait preuve dans ses tableaux le désignait spécialement pour cette tâche. L'exécution technique fait par la Maison Cornille et Serre, qui édite la plupart des affiches exposées

dans les gares, vient d'être terminée. Le sujet adopté représente le Temple d'Auguste et de Livie de face. Au-dessous, deux petites vues, l'une de la façade de St-Maurice, l'autre de la Pyramide. En lettres romaines se détache l'inscription : *Vienne sur le Rhône, Monuments Romains et du Moyen-Age, à une demi-heure de Lyon.* Cette dernière mention a été ajoutée parce que la proximité de Lyon doit être exploitée par Vienne, comme une facilité de plus offerte au touriste. Le peintre a réalisé un bel ensemble très artistique, et nul doute que cette affiche ne frappe favorablement le public qui voyage, lorsqu'il la rencontrera sous ses yeux, dans les gares, salles des réunions ou autres, où elle ne manquera pas d'attirer les regards. Nos membres trouveront dans ce Bulletin une reproduction de l'affiche.

A côté de cet important travail, d'autres moyens de publicité sont employés. L'affiliation de la Société à la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône et à l'Union des Syndicats d'Initiative de l'Isère lui ont permis d'avoir un article illustré dans chacun des dépliants publiés luxueusement par chacune de ces actives organisations, et distribués gratuitement aux touristes.

D'accord avec l'Office National du Tourisme, qui assure les frais de la publication, une notice sur Vienne en quatre pages vient d'être éditée. Elle est imprimée en français et en anglais et tirée à des milliers d'exemplaires. On y trouve la nomenclature des monuments, les adresses utiles, les tarifs des hôtels, les excursions aux environs de la ville.

Enfin dans diverses occasions des articles avec reproductions photographiques ont paru dans les revues qui ont bien voulu les accueillir. Le dernier a paru dans la revue lyonnaise de l'A. I. C. A., qui est lue par tous les représentants du commerce et de l'industrie de notre région.

Notre Comité d'initiative est donc à l'affût de tous les moyens propres à attirer sur la ville l'attention des touristes et des artistes. C'est par cet effort constant et intensif que Vienne prendra dans la longue liste des curiosités de la vallée du Rhône le rang important auquel elle a droit.

## NÉCROLOGIE

---

La *Société des Amis de Vienne* a eu à déplorer au cours de l'année 1921 la mort de deux de ses Membres les plus sympathiques MM. Joseph Chantelouve et Gilbert Ollier.

Fixé à Paris depuis de longues années, M. *Joseph Chantelouve*, était venu, à la veille de la guerre, se retirer dans sa ville natale, à laquelle son souvenir était resté fidèle. Déjà connu de nombreux amis, et portant le nom d'une ancienne famille de la cité, il ne tarda pas à devenir une des personnalités les plus entourées. Sa générosité, son cœur plein de bonté s'employèrent à soulager les misères de la guerre, et, soit dans les cantines populaires, soit plus tard dans les hôpitaux, il ne cessa de diriger ses efforts pour améliorer le sort des malheureux. Il était administrateur des Hospices.

M. *G. Ollier* s'est également fait connaître par les marques d'une grande bienfaisance. Longtemps maire de Pont-Evêque, il avait rallié tous les partis à sa cause, et ne connut pas d'ennemis. Il aimait Vienne, et son but était, en gérant les intérêts de son importante commune, d'améliorer ses relations avec sa grande voisine et d'aider à leur prospérité commune.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

<i>Assemblée générale de 1920</i> .....	5
Rapport du Trésorier .....	5
Allocution du Président .....	7
Publication du Chanoine Chevalier .....	9
Unification des cotisations .....	11
Activité touristique .....	12
Ancien Pont du Rhône .....	14
Voie Romaine .....	16
Théâtre de Pipet .....	17
St-André-le-Bas .....	18
St-Maurice .....	21
Election de 5 Administrateurs .....	22
<i>Notes sur les Voies Romaines à Vienne</i> .....	23
<i>La Société des Amis de Vienne Comité d'Initiative</i> .....	29
<i>Nécrologie</i> .....	31



